



16ème législature

Question N° : 14937	De M. Sébastien Chenu (Rassemblement National - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique		Ministère attributaire > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique
Rubrique > postes	Tête d'analyse >Bureaux de poste d'Escaudain, Haveluy, Neuville-sur-Escaut et Louches	Analyse > Bureaux de poste d'Escaudain, Haveluy, Neuville-sur-Escaut et Louches.
Question publiée au JO le : 06/02/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Sébastien Chenu appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur la situation des bureaux de poste des communes du département du Nord, en particulier dans sa circonscription à Escaudain, Haveluy, Neuville-sur-Escaut et Louches. En 2020, la France comptait ainsi quelque 7 500 bureaux contre encore 9 300 cinq ans auparavant. La fermeture d'un bureau de poste en zone rurale entraîne des difficultés d'accès aux services de base. Les habitants doivent se rendre plus loin pour envoyer des lettres, payer des factures et retirer de l'argent. Cette situation affecte particulièrement les personnes âgées et celles sans moyen de transport. En plus de la perte de proximité, les commerces locaux souffrent des retards et coûts supplémentaires liés à l'expédition de marchandises. La fermeture crée également une diminution de l'emploi local, impactant l'économie de la région. Enfin, la suppression du bureau de poste prive la communauté rurale d'un lieu social essentiel, contribuant à la perte de liens sociaux. M. le député déplore que l'importance des commerces et services de proximité n'est plus à démontrer - alors que la France fait face à la fermeture des bureaux de poste partout sur son territoire - ô combien vitaux pour de nombreuses personnes. Enfin, soucieux de garantir ce service public postal, il lui demande de tout mettre en œuvre afin de maintenir la présence durable du bureau de poste de Escaudain, Haveluy, Neuville-sur-Escaut et Louches et plus généralement, de tous les bureaux de poste présents dans sa circonscription permettant de conserver l'attractivité des territoires ruraux dans un objectif de péréquation territoriale.